

Coupe d'Hiver 2023/2024



Règlement et Règles locales spécifiques

1. Phase de qualification

- a) Formule : 4 balles meilleure balle, coups rendus limités à 28,0
Tous les hommes partent des repères JAUNES.
Toutes les dames partent des repères ROUGES.
- b) La référence à « **une rencontre** » comprend celle qui aura lieu le jeudi, le vendredi, le samedi ou le dimanche.
- c) 13 rencontres auront lieu au choix les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, entre le dimanche 19 novembre 2023 inclus et le 11 février 2024 inclus. (le dimanche 19 novembre est considéré comme une rencontre à part entière)
- d) **Chaque rencontre se déroule sur 16 trous**
- e) Les équipes doivent rendre un minimum de 4 cartes avant la fin de la période de la compétition pour être sélectionnées pour la phase finale. Le nombre minimum de cartes pourra être modifié en fonction du nombre de rencontres validées (*en fonction des conditions climatiques*)
- f) Le départage se fera en fonction de nombre total de rencontres jouées puis selon le meilleur score net réalisé.
- g) Les équipes doivent s'inscrire en réservant leurs départs à l'heure de leur choix (selon les créneaux disponibles) au tableau affiché au Club House, **avant 17h00 l'avant-veille de la rencontre.**
- h) En cas d'empêchement, l'un des membres au nom de son équipe, doit impérativement prévenir le secrétariat que leur équipe ne participera pas, et ceci au moins 24 heures avant leur départ ou en cas de circonstances imprévisibles dès que possible après que les circonstances soient connues.
- i) Droits de jeu : 5€ par personne et 2,50€ par personne pour les jeunes de moins de 18 ans

2. Seconde phase

- a) Les 8 premières équipes en net se qualifient pour une nouvelle phase de poule. Une poule A et une poule B seront constituées par tirage au sort lors d'une soirée au Restaurant du Golf en présence de Bed&Family.
- b) Les équipes doivent rendre 3 cartes avant la fin de la période de la compétition pour être sélectionnées pour la phase finale. Le nombre de cartes pourra être modifié en fonction du nombre de rencontres validées (*en fonction des conditions climatiques*)
- c) Pour ces 3 cartes, 2 au moins devront être réalisées avec l'une des autres équipes de la Poule. 1 seule carte avec un marqueur différent sera tolérée.
- d) Les rencontres se joueront en 4 balles meilleure balle net entre le 15 février et le 26 mars
- e) Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour la phase finale.

A noter que pour les duos classés entre la 9^{ème} et la 16^{ème} place seront reversés dans la « poule de la consolante ». Ces équipes devront également rendre 3 cartes, et les meilleurs seront récompensés.

3. Phase finale en match-play

- a) Les rencontres se joueront en 4 balles meilleure balle net avec 100% des coups rendus
- b) Sous réserves de modifications, les phases finales auront lieu selon le calendrier qui suit :
 - (a) Les demi-finales jusqu'au 16 avril inclus
 - (b) La petit finale et la Finale se joueront lors de la compétition BED & SCHOOL

4. Règlements divers

- a) En cas de retard d'un départ d'une rencontre dû aux intempéries, le Comité de l'Épreuve sera le seul juge de la décision à prendre, dans l'intérêt des joueurs et du déroulement de la compétition : (*à titre d'exemples : fixation d'une heure de départ plus tard, départs simultanés aux trous numéro 1 et 10, shotgun ou annulation etc...*).
- b) Au cas où une rencontre est annulée avant l'heure du premier départ, les droits de jeu seront remboursés. En revanche si une rencontre a déjà commencé et qu'elle est interrompue, seuls les joueurs qui n'ont pas pris leur départ seront remboursés.
- c) En cas d'orage ou de mauvais temps pendant le déroulement d'une rencontre, le Comité de l'épreuve peut, dans l'intérêt des joueurs, suspendre le jeu par des coups successifs de corne de brume. Chaque joueur doit marquer sa balle et regagner le Club House au plus vite. La reprise du jeu sera signalée par un long coup de corne de brume.
- d) **Les joueurs doivent impérativement reprendre le jeu lorsque le Comité de l'épreuve signale la reprise du jeu.** Le mauvais temps n'est pas en soi une raison valable pour interrompre le jeu.

5. Comité de l'Épreuve

Le Comité de l'épreuve se compose comme suit :

- Le représentant du sponsor
- Le Président de la Commission Sportive
- Le Directeur de l'Association Sportive

Toute réclamation ou contestation doivent être signalée au Comité de l'épreuve avant de rendre les cartes de score au Secrétariat. Leur décision sera définitive et sans appel.

La Commission Sportive